

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 20 mai 2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/05/20-4/04

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20220520-lmc100000023715-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 08/06/2022

Réception Préfet : 08/06/2022

Publication RAAD : 08/06/2022

OBJET : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Solinum.

En tant que chef de file de l'action sociale, le Département a défini dans le cadre du schéma des solidarités 2019-2024, plusieurs axes de travail prioritaires, notamment l'amplification du maillage territorial des acteurs des solidarités et l'amélioration de l'accessibilité du public aux ressources locales répondant à leurs différents besoins sociaux, notamment par la réalisation d'une cartographie.

Ces enjeux ont été réaffirmés dans le cadre de la stratégie E.P.I 77, plan de résilience sociale en faveur de l'Emploi et de la Politique d'Insertion, adopté par l'Assemblée délibérante du 5 mars 2021.

Cette cartographie répond à l'axe 1, le partage de connaissances de nos publics entre partenaires, et l'axe 2, par la réalisation d'une cartographie des dispositifs existants, l'évaluation de leur efficacité et la possibilité de mutualiser les énergies déployées par les parties prenantes.

Enfin, la réalisation de cette cartographie s'inscrit dans la politique du juste droit puisqu'elle vise à la fois à proposer à nos publics une offre accessible, interactive, et mobilisable, afin de les rendre acteur de leur parcours, tout en optimisant l'action des acteurs pour lever l'ensemble des freins afin de parvenir le plus rapidement possible à une insertion vers l'emploi

C'est dans ce cadre que le Département soutient depuis 2021 l'association Solinum qui développe une cartographie numérique accessible au public et aux professionnels : le Soliguide. L'association recense les lieux ressources pour les publics en insertion et en situation de vulnérabilité sociale.

Sur cette première année de lancement, les Maisons départementales des Solidarités et les acteurs du territoire ont adhéré à la démarche qui correspond à une réelle attente. La dynamique de contribution s'avère favorable au développement de l'outil. En effet, il n'existait, sur le territoire, aucun outil jusqu'à aujourd'hui recensant l'ensemble des actions des partenaires et du Département.

Fin décembre 2021, on comptait déjà 126 professionnels connectés sur le Soliguide via leur compte Soliguide.

Il est proposé poursuivre le soutien financier du Département à Solinum et d'attribuer une subvention pour le déploiement de Soliguide en Seine et Marne à hauteur de 30 000 € pour l'année 2022.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/05 en date du 1^{er} juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n°5,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion,

VU le décret n° 2009-716 du 18 juin 2009 relatif aux traitements automatisés de données à caractère personnel accompagnant la mise en œuvre du revenu de solidarité active et portant diverses dispositions de coordination,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, approuvant le règlement budgétaire et financier du Département, modifiée par délibération du Conseil général n° 7/01 du 26 avril 2013,

VU la délibération n°4/01 du Conseil départemental du 14 juin 2019 relative à l'approbation du Schéma des solidarités 2019-2024,

VU la délibération n°4/10 du Conseil départemental du 5 mars 2021 relative à l'approbation Plan d'intervention départemental en soutien aux acteurs socio-économiques impactés par la persistance de la crise sanitaire : Plan de résilience sociale autour d'un plan en faveur de l'Emploi et de la Politique d'Insertion (EPI 77).

VU la délibération n°4/03 du Conseil départemental du 16 décembre 2021 relative à l'approbation du budget départemental 2022,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'attribuer une subvention de 30 000 € à SOLINUM, qui sera prélevée sur l'opération "Cartographie des offres d'insertion" de l'action intitulée : "Dispositifs d'insertion sociale et médico-sociale".

Article 2 : d'approuver le projet de convention à conclure avec SOLINUM tel que joint en annexe de la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer au nom du Département la convention.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU

M. Éric BAREILLE

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

Mme Majdoline BOURGEGAIS – EL ABIDI

M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU qui a donné pouvoir à M. Bernard COZIC
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Sara SHORT-FERJULE
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
Mme Claudine THOMAS
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne